

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de Manifestampe du 18 juin 2015

La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17^e à Paris de 18h00 à 21h30

• Présents :

Dominique Aliadière (DA), Claude Bureau (CB), *vice-président*, Michel Cornu (MC), *trésorier*
Marianne Durand-Lacaze (MDL), Khédija Ennifer-Courtois (KEC), Catherine Gillet (CG), *présidente*
David Maes (DMA), Christine Moissinac (CM), Daniel Moret (DMo), Anne Paulus (AP), *secrétaire*
Maxime Préaud (MP), *président honoraire*, Ana Sartori (AS), Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)
Michel-Henri Viot (MHV)

• Excusés :

Céline Chicha-Castex (CCC), *personnalité qualifiée représentant la BnF*
Lauren Laz (LL), *vice-présidente*,
Grazia Rapacciolo (GR)

Voici les points de l'ordre du jour :

1 - La Fête de l'estampe : Bilan, communication, et lancement de l'édition 2016

L'édition 2015 de la Fête de l'estampe a été intégralement gérée par MC et CG.

Bilan (présenté par CG) :

- Participation en hausse par rapport à l'année précédente, ce qui est très positif (205 participants dans 20 régions).
 - La recette des inscriptions à la Fête de l'estampe est de 2050 €. Le bilan total sera présenté à la rentrée (produits dérivés, frais...)
 - Les visites sur le site fetedelestampe.fr : 25 000 pages vues par 4100 visiteurs contre 20 000 pages vues par 3500 visiteurs l'an dernier à la même période.
 - La liste complète des événements 2015 a été téléchargée 800 fois ce qui est très encourageant.
- CB rapporte le bilan de la BnF communiqué par CCC. La présentation d'estampes organisée à la Réserve du département des estampes a rencontré un certain succès malgré une communication tardive : le groupe était au complet. La conférence de M. Melot à la Fondation Taylor a été suivie par 40 personnes.

La communication :

Manifestampe a reçu un joli coup de pouce du ministère qui a placé publication de l'évènement sur le site du Ministère de la Culture. Une interview audio a été accordée à CG par France Fine Art et dont l'écho est positif ; félicitations de la part de MP.

- Des mailings ont été envoyés régulièrement aux participants : en amont de la Fête de l'estampe, juste avant et après le 26 mai. Il s'agissait de les encourager, de leur faire part de conseils pour faciliter la communication et leur demander de nous envoyer des visuels, articles de presse et leurs commentaires afin de réaliser le Book 2015

Pour préparer ce travail, CG a déjà réalisé un classement des premières infos reçues dans un dossier qu'elle a classées par région. SBV et KEC sont chargées du dossier.

CG a fait savoir que dans l'ensemble les organisateurs ont largement manifesté leur enthousiasme pour cet évènement.

Quelques retours regrettent que le mardi ne soit pas propice aux visites, d'autres notent une fréquentation accrue par rapport à l'an passé et des nouveaux participants annoncent qu'ils participeront à nouveau en 2016.

Lancement de l'édition 2016

- CG se charge de demander la reconduction du parrainage par le ministère de la Culture : envoi d'un courrier et du dossier de presse enrichi de quelques premiers visuels reçus par les participants
- Le logo : tout le monde est d'accord pour un logo bleu (un peu turquoise, pas trop froid)
- Les documents de communication : une discussion s'engage sur le nombre de documents et leur pertinence. Il était prévu d'envoyer les cartes postales et stickers au fur et à mesure des inscriptions mais du fait du parrainage obtenu en cours de route, de l'ajout de l'édition A3 en offset de l'affiche « Offrir une estampe », l'envoi a été tardif au final et les cartes postales déclinées en 3 variantes jugées trop nombreuses. Le CA a opté pour réaliser un flyer, des stickers et un seul modèle carte postale.
- DMo propose de réaliser de plus : une affiche festive (sur le mode de celle de « Offrir une estampe » qui a orné nombre de lieux lors de la Fête de l'estampe 2015) dans laquelle on réserve un espace pour que les participants y introduisent leur événement ; et réalisation de cette affiche imprimée sur papier Arches mise en vente au profit de Manifestampe.
- DMA s'est proposé pour la réalisation graphique des documents.
- Les droits d'inscription : maintenus à 10 euros par participant. Ils couvrent les différents frais.
- Le CA a débattu sur la charge de travail administratif et supplémentaire occasionnée par la demande de d'institutions et collectivités lors des inscriptions.
- DMo et MHV proposent de ne pas faire payer ces institutions.
- MC propose de réévaluer à 40€ la participation financière des institutions car le temps passé pour leur inscription est disproportionnée par rapport à la somme de 10 € demandée.
- Cette proposition a été acceptée par le CA.
- Le blog : CB demande si faisabilité d'ajouter outil de géolocalisation sur le site actuel de la Fête de l'estampe. CG précise que non, car nous n'avons pas de développeur actuellement en mesure d'intervenir. AP voit comment faire (ou faire faire) ce type d'évolution.
- Le CA décide de ne pas changer de site fetedelestampe.fr mais néanmoins il faut prévoir un travail de mise à jour des régions du fait de la nouvelle carte administrative.
- CG propose qu'une équipe de 3 personnes se partage le suivi de la prochaine édition vu le travail que cela représente. L'organisation et la gestion de l'événement ne peuvent pas continuer de reposer indéfiniment sur la contribution intense de 2 personnes.
- Il est prévu de lancer officiellement dès le mois d'octobre la campagne d'inscription et la communication pour la Fête de l'estampe 2016. Le 26 mai 2016 est un jeudi.

2 - l'AG et la table ronde 2016

Manifestampe a proposé le 12 ou le 19 mars pour son AG 2016, à l'INHA. La réponse de l'INHA est attendue pour fin juin début de juillet. CCC la communiquera dès que possible.

L'AG sera le 12 mars (information reçue après le CA).

Rétro-planning proposé par CB et affiné en CA :

Les dates indiquées sont les dates au plus tard

- ▶ **12 mars 2016** : regroupement et décompte des votes par correspondance reçus
- ▶ **8 mars 2016** : date limite de réception des votes par correspondance
- ▶ **20 février 2016** : date limite d'envoi des convocations à l'AG avec le matériel de vote par correspondance
- ▶ **10 février 2016** : 1 – adoption par le CA des documents de convocation de l'AG et de vote par correspondance
2 – document final de convocation de la table ronde (imprimé au verso de la convocation et comprenant l'argument de la table ronde avec la présentation des intervenants)
- ▶ **6 février 2016** : date limite de réception des candidatures au CA
- ▶ **14 janvier 2016** : appel à candidatures au CA envoyé par courriel aux membres auquel est joint le formulaire de candidature (présentation limitée à 750 caractères) et où est annoncée la table ronde, plus un appel au paiement de la cotisation 2017 (et rappel 2016).
- ▶ **CA 10 septembre 2015** : détermination de la liste des 5 sortants (dont 2 par tirage au sort si besoin)
- ▶ **CA 10 septembre 2015** : liste définitive des intervenants (avec leur accord) à la table ronde sur le thème choisi préalablement.

En complément de ce rétro-calendrier, voir les projets de document convocatoire datés du 2/04/2015 établis par le bureau ainsi que l'appel à candidature et le formulaire de candidature au CA de 2015.

Le renouvellement du CA

Comme convenu précédemment, 2 membres du CA (tirés au sort) verront le mandat écourté. La question sera traitée lors du prochain CA.

La Table ronde

Proposition de CG n° 1 : « **L'estampe, art du multiple : influences et confluences** » (titre à affiner)

intervenants :

- Sylvie Boulanger, *directrice du CNEAI, commissaire du MAD*
- Claire Gauzente, *universitaire, organise journée d'étude à Nantes sur la valorisation de l'estampe pour la Fête de l'estampe* (programme : http://www.msh.univ-nantes.fr/52034333/0/fiche_actualite&RH=1158677420127)
- à noter intervention de Rémi Mathis sur le thème : « *Contemporains depuis 500 ans... La Bibliothèque nationale, les Nouvelles de l'estampe et la création dans le domaine de l'estampe* » ; Claire Gauzente, « *Enquête qualitative auprès des acteurs du marché de l'estampe contemporaine en France - Propos d'étape* »
- un artiste : Françoise Pérovitch ou Damien Deroubaix

Voir leurs témoignages lors des journées d'étude des 50 ans des Nouvelles de l'estampe n° 246

Proposition de CG et CB n° 2 : « **L'estampe, image miroir** » (titre à affiner)

pour aborder l'estampe en tant qu'image avec ses spécificités propres ? sujet à affiner aussi

intervenants :

- Régis Debray, *autour de son livre « le stupéfiant image »*
<http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Blanche/Le-stupefiant-image>
- Nicole Malenfant : Université de Laval, Québec
A écrit ouvrages, participe à ARTPRIM et ENGRAMME à Québec,
<http://seer.ufrgs.br/index.php/PortoArte/article/viewFile/43773/27524>
- Michel Melot, historien de l'art, président du comité national de l'estampe, auteur de « Brève histoire des images »

Proposition de CB n° 3 : « **Estampe, Art d'aujourd'hui et Art contemporain** » ;

intervenants : Sylvie Boulanger (directrice du CNEAI) et Aude de Keros (peintre graveur et essayiste)

Le CA retient la proposition n° 1, « **L'estampe, art du multiple : influences et confluences** ». Le titre sera probablement revu en septembre. CM propose « **L'estampe, le pari du multiple** »

MLD se chargera de préparer pour la rentrée le plan de déroulement de la table ronde.

Le CA a débattu de la qualité des intervenants c'est-à-dire s'il faut inviter un historien de l'art (suggestion de MHV) ou un artiste, sachant qu'un artiste s'adressant à d'autres artistes pourrait être un peu délicat. Une autre possibilité serait d'inviter un théoricien et un artiste.

MDL se charge de préparer un projet de plan de la table ronde pour la rentrée, ainsi que de contacter Mmes Boulanger et Gauzente. On pourrait prévoir 2 interventions de 20 minutes suivies d'une pause et ensuite une 3^e intervention de 10 minutes. Le choix d'un 3^e intervenant sera discuté à nouveau en septembre.

3 - Travaux des commissions

a - Commission Maison de l'estampe (rapport exposé par CM)

La commission a réfléchi autour de la question de trouver dans l'immédiat un local même réduit pour se réunir régulièrement, centraliser les documents et autres, et parallèlement continuer les recherches d'un local pour accueillir la « Maison de l'Estampe ». Les recherches pour un tel lieu « réduit » vont se faire autour des HLM ou dans le privé.

Le budget est estimé pour le loyer et l'investissement entre 25 000 et 30 000 €. Conclusion : la commission financement doit trouver entre 15 000 et 17000€ supplémentaires par an.

Piste de recherche dans le 14^e arrondissement de Paris

Juste avant le CA, CG a rencontré l'élue à la culture du 14^e arrondissement de Paris : grâce à une connaissance de DMO investi dans l'estampe, consultant auprès de collectivités territoriales, qui a apporté des conseils pour l'actualisation du dossier de présentation de la Maison de l'estampe. Ce dossier est devenu une plaquette prestige illustrée, présentant le projet de Maison de l'estampe et aussi explicite la démarche de Manifestampe et ses actions. Au niveau de la mairie du 14^e on pourrait postuler pour des petits espaces qui vont se libérer et qui pourront peut être attribués aux associations (durée 2 ans) ; c'est une piste éventuelle. Toutefois, l'élue a suggéré de faire des démarches directement auprès de l'Adjoint à la Culture de la Mairie de Paris. Une fois de plus, il est souligné par nos interlocuteurs que nous devons avoir un budget beaucoup plus conséquent pour être crédibles.

Piste de recherche dans le 17^e arrondissement de Paris

CB informe le CA que, malgré les relances, il n'a pas de nouvelles du côté de la mairie du 17^e et qu'il semble préférable de s'adresser directement à la Mairie de Paris (à Monsieur Julliard, 1^{er} adjoint)

Piste auprès de la Cité Internationale des arts

Concernant le projet des locaux de la Cité internationale des arts KEC précise que Mr DIOP a quitté ses fonctions, et qu'il est remplacé par Mme Valérie Link qui est au courant du projet. Le dossier que nous avons déposé a été étudié en commission mi-juin.

Il est décidé que :

- CG se charge de rappeler Me Link pour faire le point avec la Cité des arts.
- Courrier à envoyer à Mr Julliard, adjoint à la Culture de la Mairie de Paris (brouillon CG + bureau)

Nous devons nous concentrer sur la recherche de financement.

Au cours d'une réunion extraordinaire des personnes morales (proposition de CG) nous pourrions davantage les sensibiliser à notre besoin de financement et ainsi lever des fonds plus aisément par la suite.

b - Commission financement (rapport exposé par AS)

Pour récolter les fonds plusieurs scénarii ont été exposés :

- Organiser une **vente aux enchères** avec commissaire bénévole ; cela nécessite des dons d'œuvres par des artistes qui seront mises aux enchères ; un appel aux artistes membres de Manifestampe et non membres serait fait pour recueillir 200 estampes disponibles pour la vente aux enchères. La totalité des bénéficiaires reviendrait à Manifestampe. Ou alors 50% pour l'artiste donneur et les autres 50% pour Manifestampe. CB pense que le pourcentage peut être mal perçu par les galeries ! Attention à ne pas entrer en concurrence avec les galeries.

Après un tour de table, le CA décide d'étudier cette idée plus avant en optant pour la solution de la donation. Toutefois, trouver un commissaire priseur bénévole ne sera pas forcément aisé.

Une telle vente ne peut attirer l'attention des acheteurs que si elle propose aussi des œuvres d'artistes médiatisés. Ce qui suppose donc un gros travail de démarchage auprès de ces interlocuteurs.

SVB a suggéré de s'adresser à la mairie du 5^e arrondissement pour trouver une salle pour accueillir la vente.

AP propose de présenter sur un site internet dédié les œuvres mises à la vente ou un catalogue qu'il faudra bien médiatiser. Sans bonne communication, l'opération sera vaine.

Cette vente pourrait avoir lieu en dehors de la fête de l'estampe, par exemple au mois de novembre 2016.

La commission rédige un argumentaire afin de lancer l'opération cet automne.

- Financement participatif :

Faire un appel au don qui sera publié sur une plateforme de financement participatif tel que Kisskissbankbank par exemple. Si l'objectif est atteint, 8% des fonds levés reviennent à la plateforme. Attention, ce principe ne peut être mis en œuvre qu'autour d'un projet concret et précis. Il est convenu qu'il est encore trop tôt pour mettre en œuvre de type de ressource.

- CM propose une « nuit de l'estampe » avec projection de documentaires autour de l'estampe dans une salle de cinéma (gratuite) mais avec entrée payante pour le public.

- AS propose la création d'une revue-poster dont le coût peut être peu élevé.
- Publier les textes des tables rondes peut éventuellement être source de financement.

Toutes ces propositions que soumet la commission sont à étudier.

Par ailleurs, CB transmet une proposition de CCC : afin d'augmenter le nombre d'adhérents de Manifestampe et d'attirer d'autres profils que les artistes-graveurs, peut-être faudrait-il proposer, en contrepartie de l'adhésion, un programme d'activités : visites d'expositions d'estampes dans des institutions et des galeries, visites d'atelier d'artistes et d'imprimeurs... à étudier également.

c - Commission évènements (rapport exposé par DA)

Il a été question de remettre à jour le catalogue « ICI & LA » suite à l'introduction de Pointe et burin et des Peintres-graveurs français. DA se propose pour la réalisation des photos et DMA pour la mise en page.

d – Commission communication extérieure (exposé par MDL)

Plusieurs axes sont à développer pour améliorer la communication :

- développer les relations presse (Il pourrait être très utile d'alimenter et faire vivre la rubrique presse du site internet. Cela suppose un travail continu de veille.)
- actualiser les documents existants : carte de visite, bulletin adhésion, plaquette de présentation
- réaliser une plaquette de présentation de Manifestampe de prestige pour les rendez-vous importants. MDL connaît une jeune graphiste qui pourrait aider à sa réalisation et pourrait également proposer une nouvelle charte graphique.
- La création d'une page Manifestampe dans Wikipédia est proposée par MDL.
- développer la recherche active d'adhérents : MDL propose notamment la création d'une boîte électronique dans laquelle seront déposés les contacts relationnels des uns et des autres afin d'enrichir le carnet d'adresses de Manifestampe.

Un document complet des actions proposées par cette commission sera transmis à tout le CA prochainement.

e- Commission Internet

AP va envoyer à tous un tableau récapitulatif avec des ajustements proposés pour le site Internet

4 - Le « lobbying »

- Lettre aux « grands noms »

CB a fait savoir que CCC a remis une liste d'artistes de « grands noms ». Cette liste d'artistes médiatisés qui créent des estampes est en cours d'enrichissement par les membres du CA.

5 - La saison 2015-2016 des « master class »

MHV est d'accord pour une nouvelle saison 2015-2016

La question de faire payer par les non-membres a été posée. (MHV n'y est pas très favorable).

Le CA y réfléchit car c'est tout de même une source de financement.

6 - L'affiche « En toutes occasions... »

Une affiche du tirage de tête sur papier BFK rives a été vendue par MP.

CG a fait part du courrier d'Isabel Mouttet, la lauréate de ce concours, qui a écrit à Manifestampe pour signaler les difficultés qu'elle rencontre. Elle n'a pas encore à ce jour reçu son prix (1500 euros). MP voit avec la présidente de la Chambre syndicale de l'estampe du dessin et du tableau pour accélérer. CB suggère que Manifestampe qui est coauteur du concours, règle la lauréate en dernier recours, ce qui est accepté par le CA.

7 - La comptabilité

CB a exposé plusieurs solutions pour alléger la lourde tâche du trésorier.

La solution retenue sur proposition de MC consiste à investir dans un logiciel, compatible sur PC et Mac à un coût d'environ 600€.

MC a proposé de faire appel à une connaissance qui est dans le domaine pour une initiation à ce logiciel.

MDL a proposé que trois personnes suivent la formation sur le logiciel en question. Réponse positive de la part de MC.

8 – Prochaine réunion

Elle aura lieu le 10 septembre à 18h

Le calendrier des prochaines réunions 2015-2016 sera défini en septembre.